



**PRÉFET
DE LA DRÔME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Départementale des Territoires
Service Eau, Forêts, Espaces Naturels
Pôle Espaces Naturels**
Affaire suivie par **Patrice BERINGER**
Tél. : 04 26 60 81 08
mail : ddt-sefen-pen@drome.gouv.fr

Valence, le 16 juin 2025

SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS DU PUBLIC

Objet : Synthèse des observations du public relative au projet d'arrêté préfectoral portant sur un avenant au schéma départemental de gestion cynégétique (SDGC) 2021-2027 et concernant la sécurité des actions de chasse conduites contre le grand gibier en zones périurbaines.

La consultation du public relative au projet d'arrêté préfectoral modifiant par avenant le schéma départemental de gestion cynégétique (SDGC) applicable sur la période 2021-2027 et portant sur la sécurité des actions de chasse conduites contre le grand gibier en zones périurbaines, a été réalisée en application de l'article L 123-19-1 du code de l'environnement, relatif à la participation du public aux décisions environnementales, par mise en ligne sur le site Internet de la préfecture de la Drôme du 24 mai au 15 juin 2025 inclus.

À l'issue de cette période de consultation, aucune observation n'a été déposée sur le site internet de la préfecture ou adressée dans ce délai à la Direction Départementale des Territoires (D.D.T.) de la Drôme.

En conséquence, le projet d'arrêté préfectoral et son annexe, approuvant l'avenant au schéma départemental de gestion cynégétique (ajout en fin de page 73 de la version initiale), tel que soumis à la participation du public est transmis sans modification à la signature de monsieur le Préfet de la Drôme, en vue d'une application à compter du 1^{er} juillet 2025.

Pour le Préfet de la Drôme, par subdélégation,
Le chef du service eau, forêt et espaces naturels


Stéphane ROURE